

Editorial
Grand format! P.3

Libération de Salem Bazoum
La diplomatie togolaise à l'œuvre P.3

Politique
P. Bodjona, le retour en grâce P.3



Assises de l'UPF
Défi relevé à DAKAR... P.5&6





IMMATRICULATION FISCALE DES PARTICULIERS.

Simplifiez vos démarches en quelques clics.
Désormais, créez votre NIF en ligne.

<https://nif.otr.tg>

Gratuit - Rapide - Efficace

EDITORIAL

Grand format !

L'animal politique est de retour dans l'arène ! C'est le gros titre et l'information phare de ce début d'année. Un décret spécial du Chef de l'Etat pour annoncer le retour aux vieilles amours d'un ancien ministre pas comme les autres. Le moment choisi, la manière sont à la taille de l'homme qui revient aux affaires. Pascal Akoussoulélou Bodjona, l'homme tombé en disgrâce à la suite d'une affaire dite d'escroquerie internationale qui l'a conduit à la prison civile de Tsévié, retrouve son ancienne maison.

Depuis 2012, il n'a jamais pu trouver « un abri sous le toit d'un autre ni construire sa propre hutte ». En toute humilité, il a accepté d'être frappé et de retrouver son ancienne maison. Le Messie tant attendu au niveau de l'opposition ne s'est jamais déclaré prêt à retrouver "l'autre bord". L'histoire de l'ancien bras droit du Chef de l'Etat cache une leçon de stratégie politique qui mérite d'inspirer nombre d'acteurs. Pascal Bodjona, depuis 2012 où sa mésaventure a commencé, n'a pas craché dans l'assiette où il avait mangé. L'homme a compris qu'il était toujours difficile à un enfant de lutter contre sa famille ou un système qui l'a vu grandir. Le choix pour tous les héritiers du régime qui ont tenté d'affronter leur propre système, c'est l'échec ou l'exil politique. La vie, dit-on souvent, est un choix et l'ancien ministre de la Décentralisation a fait le sien.

S'il est possible de revisiter toutes les déclarations de l'homme depuis son retrait de la scène, il serait difficile de porter des griefs contre lui. Il a su mesurer ses paroles, mettre ses pieds là où il le fallait et vivre en toute discrétion malgré sa fougue d'animal politique dévoué. Douze ans après, le ministre "grand format" vient d'écrire une page de sa propre histoire d'homme politique. Une autre histoire reste en attente, celle de l'enfant prodige à la rencontre de ses amis d'hier. Un autre combat que seuls les initiés peuvent gagner. Un "kondona", comme on le dit fièrement en pays Kabyè, ne reste jamais à terre, il se relève toujours.

En homme bien averti, l'ancien bras droit du Chef de l'Etat qui retrouve un poste stratégique qui fleurte avec l'intimité politique de ce dernier saura poser ses nouveaux pas entre méfiance et bras ouverts. Le plus houleux des combats politiques au Togo, ce n'est pas de lutter contre un système, mais plutôt la lutte dans un système où tous les coups sont permis. Maintenant qu'aucune opposition n'est plus en face, la plus grande se trouve au sein du régime où les loups se mangent entre eux. La surprise "grand format" à une année de la prochaine élection présidentielle ne fait que commencer. On peut encore en espérer d'autres.

Isaac Tonyi

Libération de Salem Bazoum

La diplomatie togolaise à l'œuvre

Faure Gnassingbé ne cesse d'éblouir l'opinion par sa diplomatie douce et efficace. Après avoir fait ses preuves au Mali, au Burkina et au Niger, le Chef de l'État togolais en remet une nouvelle couche dans sa diplomatie offensive. Ce, au travers de la libération, lundi 8 janvier dernier, de Salem Bazoum, le fils du Président nigérien Mohamed Bazoum renversé le 26 juillet par un coup d'État. Après six mois de détention avec son père, ce dernier trouve refuge au Togo.

C'est une décision du tribunal militaire de Niamey qui stipule que Salem Bazoum « a bénéficié d'une liberté provisoire du juge d'instruction du tribunal militaire en date du 8 janvier 2024. A charge pour lui de répondre à la justice dès qu'il y sera requis ».

Âgé de 22 ans, Salem Bazoum, accusé de « complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité ou la sûreté de l'État », était retenu prisonnier avec ses parents depuis le putsch. Aussitôt libéré, le fils du Président déchu a quitté Niamey pour Lomé, la capitale du Togo, qui lui sert désormais de terre d'accueil.

Cette démarche qualitative et humaniste n'est pas la première de Lomé. On se rappelle, les autorités togolaises, par leur diplomatie constructive, ont déjà réussi à extraire des griffes (sic) des nouvelles autorités burkinabè Paul-Henri Sandaogo Damiba qui séjourne, depuis lors, en terre togolaise. Et sur le cas du Niger, depuis le début de la crise politique, Faure Gnassingbé n'a jamais voilé son approche conciliatrice. Quitte à se mettre à dos ses homologues de la CEDEAO. A la manoeuvre depuis lors pour une médiation avec le régime militaire au pouvoir, la diplomatie togolaise, avec cette libération, vient d'enregistrer une nouvelle victoire.

Pour en arriver là, le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, l'homme de main de Faure Gnassingbé qui était à Niamey où il s'est



Faure Gnassingbé et Abdouramane Tiani

entretenu avec le Premier ministre du régime militaire, Ali Mahaman Lamine Zeine, y était déjà mi-décembre. A la suite de ce voyage, on se rappelle, le chef de la diplomatie togolaise avait déjà affirmé avoir « convenu du contenu et du timing » d'une transition, avec les nouvelles autorités de Niamey.

Salem libéré, les regards sont désormais tournés vers Mohamed Bazoum et son épouse Haziza, toujours gardés en résidence surveillée depuis le

coup d'État qui a porté au pouvoir le général Abdourahamane Tiani. Nul doute que Faure Gnassingbé usera de sa « magie » pour une issue heureuse et complète de la situation. Ce, pour le bonheur de tous. Et les espoirs sont grands.

Une nouvelle leçon de diplomatie et de vision que viennent d'administrer le Togo et Faure Gnassingbé aux autres pays ouest-africains qui avaient cru que le radicalisme allait être la panacée. Erreur !

Jaurès AYL

Politique

Pascal Bodjona, le retour en grâce

Par décret en date du 29 décembre 2023, Pascal Akoussoulélou Bodjona est nommé Conseiller Spécial, chargé des affaires politiques du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. Une nomination qui sonne comme un véritable retour en grâce de l'ancien ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales.

L'homme revient aux affaires. Mieux, c'est la paix des braves, est-on en droit de dire, même si nombre d'observateurs avisés n'ont point songé à une rupture totale entre Faure Gnassingbé et son ancien ministre. Désormais, le voile est levé, l'horizon éclairci. Pascal Bodjona, après quelques années de traversée du désert, est le nouveau Conseiller aux affaires du Chef de l'État.

On se rappelle que l'ancien ministre et porte-parole du gouvernement entre décembre 2007 et juillet 2012 a été envoyé en prison (en 2012 puis en 2014) dans une affaire dite d'escroquerie internationale qui avait fait couler beaucoup d'encre, de salive.

Le natif de Kouméa, on s'en rappelle, avait été accusé de complicité avec le regretté homme d'affaires togolais Sow Bertin Agba qui aurait escroqué l'Emirati Abbas Youssef de plusieurs dizaines de millions de dollars US en 2012.

Il sera blanchi, par la suite, par la Cour d'appel de Lomé et remis en liberté provisoire. Sauf que ce jugement a ensuite été déclaré « nul » par la Cour suprême.

Avec cette nomination, l'on pourra conclure que l'histoire de hutte n'aura finalement été qu'un rêve pour le natif de Kouméa qui retrouve ses vieilles amours.

La Rédaction



Nous sommes plus de 4 Millions à pouvoir gagner chaque jour !

145#

TMoney TU gagnés TU gagnes!

L'Eglise catholique et l'homosexualité

Il est temps pour l'Afrique de se frayer sa propre voie

La décision prise par le Pape François visant à bénir les couples homosexuels hors liturgie propulse l'Eglise catholique entre dévoiement de la doctrine et perte de repères. Jamais décision du Saint Siège n'a suscité autant de désapprobations que la vague de contestation fusant de toute part depuis le 18 décembre 2023, date de cette sortie du Saint-Père qui bouleverse les données au sein de l'Eglise catholique. L'Afrique doit saisir cette occasion pour se frayer sa propre voie à travers l'institution d'un catholicisme africain totalement indépendant du Vatican.

Déviations, abomination, imbécillité... les mots sont faibles pour exprimer à leur juste valeur le florilège d'injures suscité par l'autorisation accordée le 18 décembre dernier par le Saint Siège à la bénédiction des couples homosexuels. Nombreux sont ceux qui cherchent à connaître ce qui peut se cacher derrière cette approbation de la bénédiction hors liturgie des couples de même sexe. Des questions comme "Comment un prêtre peut-il bénir un couple d'homosexuels sans que ce rituel ne fasse pas partie des liturgies régulières ?" ne cessent de brûler les lèvres.

Au sein du clergé africain où on n'entend pas les choses de la même oreille que le Saint-Siège, la colère monte suite à la sortie du doctrinal du Vatican, « Fiducia supplicans » du dicastère pour la Doctrine de la foi. Et pour cause, ce document affirme que de telles bénédictions ne légitimeraient pas des situations irrégulières, mais seraient un signe que Dieu accueille tout le monde. Il n'en faut pas plus à des prêtres africains pour hausser le ton. Le cas du Père Eugène de la Côte d'Ivoire.

Au lendemain de la sor-

tie officielle du document du Vatican, ce Révérend Père a affirmé que s'il est vrai que l'Eglise est beaucoup menacée depuis un moment, ce sont les pasteurs eux-mêmes qui commencent à ne pas écouter la voix de Dieu. Pour ce qui est du document du Pape demandant aux prêtres de bénir les couples homosexuels hors liturgie, le Père Eugène est catégorique. Il s'agit, selon lui, d'une bêtise humaine. A ses yeux, bénir veut dire : « tu dis à la personne que ce que tu fais est bien. Or si je bénis, je ne peux plus te dire il faut quitter dedans ». Faisons beaucoup attention, c'est grave ». Le prélat va plus loin en enfonçant davantage le clou en s'interrogeant : « Comment peut-on bénir le péché ? ». Si l'argument est que Jésus avait béni ou mangé avec les pécheurs, ceux-ci ont abandonné les anciennes pratiques puisque Jésus-Christ après la bénédiction, leur disait : « Va, ne pêche plus ». « Moi j'avoue que je suis découragé, c'est grave. C'est du n'importe quoi », fait savoir le prêtre.

Dans son document, le Pape François disait : « Il ne faut en aucun cas le confondre avec



le sacrement du mariage hétérosexuel » avec cette précision que les prêtres doivent décider au cas par cas et « ne doivent pas empêcher ou interdire la proximité de l'Eglise avec les gens dans toutes les situations dans lesquelles ils pourraient demander l'aide de Dieu par une simple bénédiction ». Une aberration ! Telle la réponse du berger à la bergère, le Père Eugène réplique au Souverain Pontife et demande aux fidèles de faire la distinction entre un être humain et ce dernier.

Abondant dans le même sens, la Conférence épiscopale du Bénin qualifie l'homosexualité de contraire à la volonté de Dieu dès la création du monde. « Par conséquent, l'homosexualité est contraire à la volonté de Dieu dès la création du monde. L'Ancien Testament qualifie cette pratique « d'actes

abominables » (cf. Ez 16, 50) et de « relations contre-nature » (ef. Lv 18, 22) pour lesquels Dieu a détruit les villes de Sodome et de Gomorre (cf. Gn 19, 23-29). Il faut noter que tous les actes qui violent l'ordre de la nature se retournent contre le bien-être de l'homme. Saint Paul, quant à lui, affirme que ceux qui les pratiquent s'éloignent du Royaume de Dieu (cf. 1Co 6, 10). L'Eglise catholique, de même que nos religions endogènes et les autres religions venues d'ailleurs, n'admettent pas l'homosexualité ni l'union stable entre deux personnes de même sexe. N'y aurait-il pas là des appels à prendre en compte de sorte que les droits LGBTQ ne soient légalisés ni subtilement encouragés dans notre pays sous quelques motifs, réforme ou besoin de développement et de tourisme que ce soit ? Pour ce qui concerne

l'union entre les personnes du même sexe, le Pape François affirme avec force : « L'Eglise a une conception très claire du mariage : une union exclusive, stable et indissoluble entre un homme et une femme, naturellement ouverte à la procréation d'enfants », font savoir les évêques de la CEB.

Jamais une décision de Vatican n'a suscité autant de réactions réprobatrices de la part même du clergé qui, d'habitude, a horreur de laver le linge sale en public. Au regard des réactions enflammées suscitées par l'événement à travers le monde, nul doute que le Pape François a franchi le Rubicon. Il appartient aux dignitaires de l'Eglise catholique pour qui la parole de Dieu conserve encore tout son sens, de prendre des initiatives susceptibles de rectifier le tir du vivant du Pape François ou après son rappel à Dieu. Il faudrait conserver la cohésion au sein de l'Eglise où une frange non négligeable de fidèles et de prélats éprouvent une haine viscérale à l'homosexualité.

La leçon à tirer de cet événement pas du tout honorable, c'est que l'heure a sonné pour les Africains de créer leur propre Eglise catholique qui tiendra compte de leurs valeurs, dans l'adoration de Dieu. Tant qu'ils continueront à s'accommoder des humeurs du Vatican, ils doivent toujours s'attendre à des impositions des pratiques qui heurtent leurs us et coutumes.

L.L

Togo / Mariages précoces

Un phénomène à éradiquer

En dépit des efforts menés en vue de son éradication, le mariage précoce continue de défrayer la chronique au Togo. Dans notre pays, 7% des femmes de 15 à 49 ans se sont mariées ou étaient en union avant l'âge de 15 ans, et 29% des femmes de 20 à 49 ans ont été dans les liens du mariage avant l'âge de 18 ans. Selon le rapport 2016 de l'UNICEF, 6% des filles sont mariées à 15 ans et 22% à 18 ans, 13% des adolescents sont actuellement mariés ou en union et 15% des naissances ont lieu à l'âge de 18 ans.

Cette pratique qui hypothèque l'avenir de la jeune fille, plonge ses racines dans les pesanteurs socioculturelles et religieuses liées notamment à la volonté de protéger les filles contre les risques de déviations sexuelles, la crainte des grossesses hors mariage, le faible statut social de la femme et de l'enfant et surtout la pauvreté des parents. La dimension économique du phénomène est également une réalité. Selon le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies, « des stéréotypes profondément enracinés quant aux rôles et responsabilités des fem-

mes et des hommes dans la famille et la société togolaise contribuent à perpétuer notamment le mariage forcé et précoce dans le pays ».

Au nombre des facteurs qui favorisent le phénomène au Togo, figurent la méconnaissance des droits de l'enfant, la vulgarisation insuffisante et inefficace des textes juridiques relatifs aux droits des enfants et la faible portée des actions de lutte contre la pratique.

Les filles ainsi engagées précocement dans des unions forcées perdent le chemin de l'école pour mener une vie de couple, perdant au passage leur

droit à l'éducation et leur avenir se trouve entravé. Elles sont discriminées par rapport aux garçons de leur âge qui, tranquillement, poursuivent leur cursus scolaire. Plus que jamais, le phénomène dénie à la fille le droit à l'autonomie, à vivre à l'abri de la violence et de la contrainte.

Les filles mariées précocement s'exposent à des périls de santé, notamment lors de l'accouchement. En effet, de manière générale, le taux de mortalité maternelle et d'accouchement prématuré est plus élevé chez ces genres de filles. De même, la mortalité infantile et le faible poids des bébés à la naissance sont plus fréquents chez les enfants nés de mères trop jeunes.

En dehors des textes juridiques qui le proscrivent, le phénomène continue de défrayer la chronique. Ce qui amène des organisations de la société civile à entreprendre des

actions en vue de son éradication sur l'ensemble du territoire national, dans le but de garantir à la jeune fille un bel avenir.

Le 27 décembre dernier, les principaux acteurs impliqués dans la dynamique, opérant dans les préfectures de Dankpen et de Bassar, se sont, au cours d'un atelier tenu à Bassar, constitués en réseau pour mieux coordonner leurs actions. Il s'agit, pour les participants, de faire un réseautage avec des groupes de la société civile locale, des droits des femmes et des médias pour entreprendre des campagnes de plaidoyer, de sensibilisation et d'éducation pour prévenir les mariages précoces des enfants par le biais de leur travail existant. L'objectif est de faire un plaidoyer mettant en réseau les acteurs communautaires clés des deux préfectures qui interviennent dans la lutte contre les violences faites aux filles/femmes. La

grande règle est de consolider leurs actions en faveur des politiques et des lois visant à prévenir les mariages précoces et forcés sous toutes leurs formes (enlèvements, échanges ou négociation).

Organisée par l'ONG «Alafia» basée à Lomé, la rencontre se situe dans le cadre de son projet intitulé « Lutte contre les mariages précoces pour l'autonomisation de la jeune fille dans les sept préfectures de la région de la Kara ». Le projet est financé par African women's development fund (AWDF) ou Fonds pour le développement de la femme africaine.

Pour le plus grand bien de la jeune fille togolaise, il urge que partout sur le territoire national, des initiatives pareilles soient multipliées en vue d'un véritable renforcement des capacités des acteurs impliqués dans cette dynamique.

Loiclas

Jubilé d'or UPF

Défi relevé à DAKAR...

Fondée en 1950, l'Union internationale de la presse francophone (UPF) célèbre son jubilé d'or. Pour marquer d'une encre indélébile ses cinquante années d'existence, la plus ancienne association francophone de journalistes réunit, cette semaine à Dakar, capitale sénégalaise, près de 400 de ses membres issus de près de 46 pays à travers le monde. Ce rendez-vous grandeur nature des professionnels des médias de l'espace francophone est axé sur le thème «Médias, Paix et Sécurité». Revêtant un caractère bien particulier, les travaux de ces 50èmes Assises de l'UPF ont été officiellement ouverts, le mardi 9 janvier dernier, au Centre International de Conférences Abdou Diouf (CICAD) de Diamniadio par le Président de la République du Sénégal, Macky Sall.

Prendent part aux Assises de Dakar, des délégués venus de 43 pays des cinq continents. Se voulant exceptionnellement inclusives, sont aussi représentées les plus grandes organisations de défense des journalistes, notamment la Fédération internationale des Journalistes (FIJ), le Committee to Protect Journalist (CPJ), Reporters Sans frontières (RSF), le Forum des Éditeurs Africains (TAEF), Human Rights Watch, Article 19 et le Réseau Théophraste. A leurs côtés, des personnalités politiques et diplomatiques dont l'ancien Président du Cap Vert Jorge Carlos Fonseca, Chérif Moumina Sy, ancien Président intérimaire du Faso, l'ancien Premier ministre de la Guinée, Mouhamed Beavogui et Bruno Fuchs, député et membre de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française.

Pendant trois jours, au travers d'ateliers et de tables rondes, les participants discutent de diverses thématiques en lien

avec le thème. Il s'agit, entre autres, de la place et du rôle des médias en temps de guerre, des médias face à la désinformation et à la manipulation, de la paix et de la sécurité à l'heure des réseaux sociaux, puis de la liberté de la presse et de la responsabilité...

Dans son discours, le Président International de l'UPF, Madiambal Diagne s'est félicité du siècle de parcours fait par l'organisation commune qui, malgré les soubresauts, survit avec aujourd'hui plus de 4000 adhérents à travers le monde. «Chers membres de l'UPF, notre organisation n'a pas manqué d'être durement éprouvée ces dernières années. La vie associative, faite de rencontres physiques et de moments de communion, nous a beaucoup manqué. C'est le moment de saluer la mémoire de nos amis qui nous ont quittés et dont certains tenaient tant à venir au Sénégal», a déclaré M. Diagne qui n'a pas manqué de rendre hommage au Président Macky qui n'a mé-



Vue des Officiels à l'ouverture des Assises

nagé aucun effort pour la bonne organisation de ce rendez-vous international dont l'histoire reste toute particulière avec le Sénégal, pays qui s'honore ainsi d'accueillir, pour la troisième fois après 1984 et 2014, les Assises de l'UPF.

«Quand on s'affranchit des normes, il n'y a plus de limites ; et quand il n'y a plus de limites, c'est notre humanité commune qui est en danger», a indiqué le Président Macky Sall. Le Chef de l'État sénégalais qui honore ces Assises de sa présence à l'ouverture, ajoute que la protection de l'ordre public et de la vie privée exige que l'exercice de toute liberté soit encadré par les lois et règlements qui s'y attachent.

«C'est un impératif minimal de la vie en société». Dans une société qui se veut ouverte, libre et démocratique, comme

nous y tenons tous, il faut que la liberté aille de pair avec la responsabilité comme les deux faces d'une même médaille. En réfléchissant sur votre thème, je dois saluer le courage qui s'attache à l'exercice de votre métier en temps de conflit», a poursuivi M. Sall. Il conclut en rappelant qu'aujourd'hui comme hier, le respect de la vérité des faits et de la vie privée, l'obligation de rectification immédiate en cas de publication d'information inexacte, l'interdiction de calomnier, de diffamer et d'inciter à la haine restent des exigences intangibles qui accompagnent et valorisent le métier de journaliste.

A situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle. Pour animer les panels, ateliers et tables rondes, l'UPF a concocté un bassin d'une cinquantaine d'experts de diverses compétences et qualifications profes-

sionnelles. Parmi ceux-ci, le journaliste et Directeur de Publication de l'hebdomadaire togolais Flambeau des Démocrates, Loïc Lawson. Programmé paneliste sur l'atelier «Désinformation, manipulation : comment résister face aux tentatives de contrôle des médias», le journaliste togolais aura été l'absent «le plus présent» aux Assises de Dakar, son nom étant sur toutes les lèvres. «Je regrette l'absence de Loïc Lawson qui n'a pas pu faire le déplacement du fait des restrictions judiciaires suite à cette triste histoire», a notamment déclaré le Président Madiambal devant un parterre de 400 invités.

Les 50èmes Assises de l'UPF s'achèvent avec un programme culturel et touristique qui fera découvrir le Sénégal dans toute sa diversité aux participants.

Pour rappel, l'UPF est une organisation internationale non-gouvernementale (OING) reconnue par de grandes organisations internationales, telles l'ONU, l'UNESCO et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Elle regroupe près de 4000 journalistes, responsables et éditeurs de la presse écrite, audiovisuelle et internet, répartis dans 110 sections. Elle organise, tous les 2 ans, des assises dont la dernière édition, la 49ème, s'est tenue en 2021 au Maroc.

Magloire TEKO

«Il ne peut y avoir de journalisme sans liberté», Jorge Carlos de Almeida Fonseca

A la conférence inaugurale, mardi, l'ancien Président de la République de Cap-Vert (2011-2019) a entretenu l'assistance sur le rôle des médias dans une démocratie. Au travers d'une présentation aux allures pédagogiques, modérée par Abdelmounaïm Dilami, ancien Président de l'UPF Internationale, M. Fonseca qui se présente comme un défenseur/apologiste et un défenseur convaincu des libertés et de la démocratie, a d'abord fait observer qu'aucune société ne peut se développer sans avoir des hommes et des femmes libres. Il définit la liberté comme une valeur, la démocratie un instrument, un creuset pour affirmer la valeur de la liberté et pour construire des sociétés libres.

Abordant le thème «Rôle des médias dans une démocratie », le conférencier a

d'abord relevé qu'un journalisme crédible et de qualité contribue à éduquer le public, encourage la compréhension entre les cultures et promeut le dialogue entre les différentes parties de la société. Pour ce dernier, les médias libres ont un rôle crucial dans la promotion de la paix et de la sécurité. En tant que vecteurs d'information, renchérit-il, les médias influencent l'opinion, façonnent les narratifs et peuvent donc inciter à la peur, à l'instabilité ou à la paix, au dialogue interculturel et intergénérationnel. C'est donc à ce titre que l'orateur indique qu'il incombe à la société, dans son ensemble, y compris aux médias et leurs professionnels, aux gouvernants et à la société civile, de collaborer pour une utilisation responsable de tous les médias et le renforcement des fondements d'un monde plus li-

bre, pacifique et sécurisé.

Pour Jorge Carlos de Almeida Fonseca, «le journalisme libre, vraiment libre, rime toujours avec liberté. Il ne peut y avoir journalisme sans liberté. Et nous ne pouvons pas parler de démocratie dans un contexte d'absence de médias libres, capables de dénoncer les abus, les violations des droits fondamentaux des citoyens et de contribuer au débat sur l'équilibre et la séparation des pouvoirs». Pour l'ancien président capverdien, l'illusion la plus répandue et probablement la plus dangereuse et difficile à défaire, est celle de croire et de considérer que la paix et la sécurité en Afrique peuvent être obtenues en érigeant des autocraties ou des régimes dictatoriaux. «Seule la presse libre et non la presse compromise ou déguisée en commissariat politique



doit être l'instrument de la lutte pour la liberté et la démocratie, doit être un instrument pour la paix et la justice et enfin, un instrument pour le progrès de tous», a-t-il martelé.

Il n'a pas manqué de souligner qu'il est important d'assurer la protection des journalis-

tes qui font face à des situations difficiles, soumis à différentes formes de violations. Et de citer des arrestations arbitraires, intimidations, persécutions et confiscations de matériels. «Ils travaillent dans un environnement très hostile », a rappelé M. Fonseca.

Jubilé d'or UPF

Défi relevé à DAKAR...

Médias et enjeux de la sécurité alimentaire

Hier mercredi, la demi-journée thématique a été consacrée aux «Médias et enjeux de la sécurité alimentaire». Cette thématique répond à la question sur la sécurité alimentaire qui est aujourd'hui au cœur des discussions à l'échelle internationale. Elle répond de façon spécifique au rôle que peuvent jouer les médias dans la compréhension de ce thème stratégique pour l'avenir de la planète et des territoires.

Pour faciliter la compréhension aux participants, un panel de haut niveau a été mis à contribution. Il est composé de Dr Pape Abdoulaye Seck, ancien ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural, ancien Représentant du Sénégal à la FAO et au Programme alimentaire mondial à Rome ; Mohamed Beavogui, ancien Premier ministre de la Guinée, ancien Représentant du FIFA en Afrique ; Sow Cumba Dieng, Représentante de la FAO au Rwanda et de Mohamed Anouar Jamali, le Directeur de OCP Africa (Maroc).

Du développement de l'ancien ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural du Sénégal, il ressort qu'on peut construire la sécurité alimentaire à partir de 3 variantes. Il s'agit, déclare-t-il, de la production domestique, de l'importation et de l'exportation. «J'opte personnellement pour la variante production alimentaire adossée à la sécurité alimentaire. C'est-à-dire produire et consommer ce que nous produisons», a déclaré Dr Pape Abdoulaye Seck.

S'agissant du rôle de la

presse dans la construction de la sécurité alimentaire, l'orateur pense que la presse peut aider autant qu'elle peut compliquer la donne. Surtout, explique-t-il, si cette dernière ne maîtrise pas ce dont elle parle. Et de donner l'exemple des données météorologiques censées servir de girouette aux paysans à divers niveaux, ce en sensibilisant tant en termes de semences, de variétés et de bonnes pratiques culturales. D'où la nécessité d'une franche collaboration avec la presse pour en faire un partenaire clé et privilégié si l'on aspire assoir de véritables mécanismes qui assurent la sécurité alimentaire.

Au plan technique, Sow Cumba Dieng a, à sa suite, fait une analyse globale de la sécurité alimentaire dans le monde. Selon elle, les conflits et les changements climatiques sont les causes majeures des crises alimentaires profondes. Et de citer, en exemples, la Covid-19, les inondations au Pakistan et la sécheresse dans la corne de l'Afrique. Dans son analyse comparative,



la fonctionnaire de la FAO a, par ailleurs, relevé que «les prix alimentaires mondiaux ont diminué depuis mars 2022, mais les prix alimentaires nationaux sont restés élevés».

Entre autres cataclysmes qui hypothèquent la sécurité alimentaire dans le monde, Mme Sow Dieng Cumba pointe du doigt des facteurs comme les impacts des guerres civiles du 20^e siècle sur la faim. Mais malgré tout, elle se réjouit tout de même qu'«il y a un miracle rwandais. C'est bien possible si l'on s'y met», a-t-elle conclu.

De son côté, Mohamed Beavogui a plaidé pour une formation continue des journalistes pour une sensibilisation efficiente pour anticiper sur l'information de crise, plutôt en vogue. «Nous ne pouvons pas faire la sécurité ali-

mentaire sans parler des médias. Ils sont une entité très importante. Il est donc extrêmement important que les médias soient en condition de produire des informations factuelles, vraies et utiles aux gouvernants et aux populations», a affirmé l'ancien Premier ministre guinéen.

La deuxième table ronde de la journée est axée sur le thème «Comment concilier liberté de la presse et responsabilité?». Cette thématique modérée par Marc De Miramon, journaliste français spécialisé sur les questions internationales, a permis aux participants de s'approprier le rôle de la régulation et de l'auto-régulation pour un comportement responsable et professionnel. Elle est animée par d'autres éminents panelistes dont Wilson Fache, lauréat du prix Albert Lon-

dres 2023, Mme Roula Douglas, chercheuse en Sciences de l'information et de la Communication au Liban et Hassan Alaoui, cofondateur et Directeur de Publication de «Maroc diplomatie».

La journée s'est achevée avec deux autres ateliers, «Médias et terrorisme, comment informer» et «Existe-t-il des médias pour la paix?». Pour le premier, le Togo a été à l'honneur avec le rapportage assurée par Edem Gadegbeku

Ce jeudi marque le troisième et dernier jour des Assises de Dakar. Il sera consacré à la restitution des travaux des ateliers, à la cérémonie de clôture qui sera présidée par Amadou Ba, le Premier ministre du Sénégal. Les rideaux tomberont définitivement sur les 50^{es} Assises de Dakar par un programme culturel et touristique.

Une première «très appréciée» par Michel Tchadja du Togo



Pose de la délégation togolaise avec l'ancien Président de Cap Vert, Jorge Carlos de Almeida Fonseca

Le Togo est bien présent aux Assises de Dakar avec six journalistes participants. Il s'agit de Pierre-Claver Kuvo, Directeur de Publication du journal The Cive et Vice-Président UPF-Togo; Edem Gadegbeku du site internet alome.tg et Secrétaire

Général de l'UPF-Togo; Magloire Têko du journal Flambeau des Démocrates; Louis Kamako du site internet Togobreakingnews.tg; Narcisse Prince Agbodjan; promoteur du site linterview.tg et Michel Yao Tchadja, Directeur de Publication du journal "Waraa les

Vainqueurs". Ce dernier n'a pas caché ses sentiments. Pour lui qui est à sa toute première participation, ces 50^{es} Assises de Dakar sont une belle réussite, au regard de la qualité tant de l'organisation que des thématiques et des communicateurs.

«C'est ma première participation aux Assises de l'UPF. C'est un moment de ferveur, un moment où j'ai compris que l'UPF abattait un travail important du côté des professionnels des médias que nous sommes. Au travers des développements faits du thème de ces 50^{es} Assises qui est «Médias, Paix et Sécurité», j'ai pu comprendre qu'on a besoin des médias et des professionnels (des médias) pour accompagner les États dans leur quête de paix et de sécurité, gages de développement. Parce que nous avons à jouer un rôle très important. J'ai pu comprendre



Michel Tchadja

également le mercredi, avec la communication sur la contribution des médias dans la lutte contre l'insécurité alimentaire qu'encore une fois, les médias sont considérés comme un élément essentiel pour accompagner tous les États du monde pour aller vers l'autosuffisance alimentaire, plus de productions pour essayer de nourrir les populations du monde.

Somme toute, je peux dire que ce sont des Assises qui ont comblé mon attente parce que je voulais voir comment ça se passe et j'ai réalisé que notre déplacement n'a pas été inutile, parce que j'ai été satisfait par la qualité des communications, par la qualité des communicateurs qui ont permis à l'auditoire de comprendre un certain nombre de choses liées aux médias. Donc globalement, ces 50^{es} Assises à Dakar, c'est une belle réussite pour le compte de l'UPF International et nous osons croire que ça va continuer comme ça à l'avenir pour aider les médias et leurs responsables à s'ouvrir sur le monde, à apprendre beaucoup de choses liées aux médias et cela va leur permettre, à leur retour au pays, de voir comment travailler pour maintenir la paix et la sécurité »

Sport/ Championnat national de D2

A la découverte d'Ifodjè FC et son meilleur buteur

Ifodjè FC Atakpamé est un club basé à Atakpamé fondé en 1978 évoluant en deuxième division togolaise. Il a un palmarès élogieux sur le plan national avec le titre de champion national togolais en 1990, sur le plan continental avec des performances marquantes dans les compétitions de la CAF et une apparition en Coupe d'Afrique des Clubs champions soldée par la participation à un premier tour.

Surnommé le club de la ville des sept collines, Ifodjè Football Club a son siège à Atakpamé, une ville située à 250km de la capitale et joue la plupart de ses rencontres au Stade Municipal de la ville.

Les couleurs du club sont le bleu et le vert. Son actuel président est la maire de la ville d'Atakpamé Florence Yawa Kouigan depuis 2021.

Les protégés de Hamadou Boukari sont actuellement 2ème de leur poule et le club a en son sein le meilleur buteur de la D2, Koffitsè Améwouda avec déjà 10 réalisations après 8 journées de championnat.

L'ambition du club cette année demeure la même, celle



Koffitsè Améwouda, (Ifodjè FC)

de revenir en première division (D1Lonato) la saison prochaine et jouer ainsi les premiers rôles dans le championnat d'élite.

Dando Pascal Dando Pascal (Stagiaire)

Zoom sur la CAN Côte d'Ivoire 2023

La Coupe d'Afrique des Nations est une compétition de football qui oppose les meilleures sélections nationales masculines du continent organisée par la Confédération Africaine de Football (CAF) depuis 1957.



Dans 3 jours, les sélections africaines qualifiées pour la phase finale de football prendront part à la compétition regroupant 24 équipes nationales du continent logées dans 6 groupes qui iront à la conquête du trophée mis en jeu, du 13 janvier au 11 février 2024.

Pour cette 34ème édition, le vainqueur du trophée emportera une somme record de 7 millions de dollars (6,4 millions d'euros), soit 4 milliards de FCFA.

Le pays organisateur logé dans la poule A fera face à la

Guinée-Bissau lors du match d'ouverture le 13 janvier 2024 à 21H GMT au stade Olympique Alassane Dramane Ouattara, anciennement dénommé stade Olympique d'Ebimpé, le plus grand temple de football en Côte d'Ivoire bâti sur 40 hectares d'une capacité de 60.000 places, inauguré en 2020.

Six stades ont été retenus officiellement par la Confédération Africaine de Football pour les rencontres. Les arènes sont situées dans cinq villes : Abidjan, Bouaké, Korhogo, San-Pedro et Yamoussoukro.

soukro.

L'Egypte est la nation la plus titrée de l'histoire de la CAN avec 26 participations et 7 titres, suivie du Cameroun 21 participations et 5 titres, tout comme la Tunisie.

Pour rappel, la CAN 2022 fut remportée par le Sénégal face à l'Egypte dans la séance des tirs au but (4-2) au Cameroun.

Dando Pascal (Stagiaire)

IFFD/OTR Fin de formation pour la quatrième promotion

Créé en 2016 suivant un décret présidentiel, l'Institut de Formation Fiscale et Douanière de l'Office togolais des recettes (OTR) est un établissement d'enseignement supérieur à vocation

professionnelle de portée internationale.

Pour l'année 2022-2023, 111 nouveaux inspecteurs en finances publiques ont été formés. Cette promotion est composée de 103 Togolais dont 88 issus de l'administration publique et 15 du secteur privé ainsi que 8 individus de nationalités étrangères.

Avec un taux de réussite de 100%, 104 auditeurs de premier rang seront sur le marché, 47 d'entre eux ont obtenu la mention "très bien" et 58 la mention "Bien", suivis de 06 autres ayant la mention 'Assez-bien'.

La remise de diplôme de fin de formation a été organisée le 03 janvier dernier au cours d'une cérémonie solennelle présidée par le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Prof Majesté Ihou Watéba et en présence du Commissaire Général de l'OTR Philippe Kokou Tchodié, marquant ainsi une fin de parcours studieuse.

A signaler la participation de plusieurs personnalités au rang desquelles le Commissaire des Douanes et droits indirects Atta-Kakra Essien, le Président de l'Université de Lomé, Adama Kpodar, l'ancien Président de



Photo de famille

l'Université de Kara, Komla Sandra et d'autres personnalités.

Prenant la parole, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a saisi l'occasion pour féliciter, au nom du gouvernement, les récipiendaires avant de les inviter à mettre à profit ces diplômes acquis par le fruit de leur labeur pour servir avec professionnalisme et intégrité les intérêts de la République.

Pendant neuf mois, les apprenants ont suivi une formation spécialisée qui couvre divers domaines tels que la fiscalité, les douanes et la gestion des services fiscaux et douaniers.

Ayant pour objectif de

former des cadres des régies financières ainsi que des postulants nationaux et étrangers souhaitant se spécialiser dans le domaine des finances publiques, l'Office Togolais des Recettes voit ainsi émerger une nouvelle vague d'inspecteurs des finances publiques baptisée promotion « Faure Essozimna Gnassingbé IV ».

La promotion 2022-2023 d'auditeurs de l'Institut de Formation Fiscale et Douanière (IFFD) pourra ainsi mettre sa compétence au service de la nation.

S'adapter aux défis de l'heure et à la formation des cadres en fiscalité au Togo et en Afrique, telle était l'ambition du

gouvernement en instituant l'IFFD-OTR.

Pour rappel, l'institut a démarré ses activités le 30 septembre 2019 avec la mise en œuvre des cycles de formation de base des cadres supérieurs en douane et en fiscalité et l'appui technique des experts internationaux ayant permis la mise en place de plusieurs (5) filières grâce au financement de l'Etat togolais, en partenariat avec les écoles et universités internationales comme l'Ecole Nationale des Finances Publiques (ENFiP) de Toulouse en France.

Dando Pascal (Stagiaire)

FLAMBEAU
des démocrates

Récépissé n°0317/16/05/2007HAAC
Siège social : Bd du 13 Janvier,
Nyékonakpoè 06 BP. 60364 Lomé
Tél. (+228) 26 70 04 96
e-mail : Loiclate@gmail.com
Maison de la Presse Casier N°72

Directeur de Publication
Loïc LAWSON
(90 34 63 25)

Directeur de la Rédaction
AGBESSI T. Isaac. (90 20 36 51)

Rédacteur en chef
Magloire TEKO (91 44 38 79)

Rédacteurs
Loïclas
Del-Jo
Magloire Téko
Isaac Tonyi
Oscar Sékaya
Lawson A. Tevi

Correcteurs
Edgar K. DJISSENOU
Edson Dogbè

Stagiaire
SODJI Edoh

PAO
A.Franck (93 07 28 66 / 99 95 65 22)

Imprimerie : St Louis
Tirage : 3000 exemplaires




Nous sommes plus de 4 Millions d'abonnés

à profiter du plus grand réseau 4G+ avec
la plus large couverture nationale

4G+

© 2020 Togocom

#nous
sommes
le Togo

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous


Togocom